

# Lettre d'information n°7 2021-2022

Ecole de Musique Associative  
de St-André le Gaz

## INSTALLATION à LA TOUR DU PIN

Comme vous le savez déjà, en septembre l'Ecole de Musique s'installera à la Tour du Pin, au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment des Halles, au centre de la ville. Des travaux sont en cours pour offrir à l'EMA, ses professeurs et ses élèves un très beau lieu d'apprentissage de la musique avec 5 salles (une grande et 4 plus petites) traitées acoustiquement pour qu'elles puissent être utilisées en même temps. L'école comprendra aussi un bureau pour la direction, ainsi qu'une salle de pause pour les professeurs. Nous aurons également accès le samedi au Grenier, la salle de spectacle d'une capacité de 70 places pour toutes nos petites et moyennes auditions.

En plus de la mise à disposition de ces locaux, la Municipalité de la Tour du Pin versera (au moins durant 3 ans, durée de la convention qui a été signée) une subvention annuelle de 45 000 €. Cette subvention servira à

- Développer l'offre d'enseignement, avec notamment plus de propositions de pratiques collectives, plus de cours de Formation Musicale, une plus grande offre pour les adultes
- Enrichir les parcours culturels, en lien notamment avec la Saison Culturelle de la ville
- Structurer davantage l'enseignement en généralisant les évaluations de fin de cycle 1, et en organisant petit à petit un vrai cycle 2 avec la perspective du BEM (Brevet d'étude musicale), et créer ainsi de vraies passerelles vers les conservatoires.
- Proposer des actions d'éducation artistique et culturelle à un public non inscrit et engager des partenariats avec d'autres structures culturelles du territoire
- Revaloriser les salaires des professeurs (qui sont actuellement au minimum de ce qu'impose notre Convention collective de branche) afin de fidéliser nos professeurs déjà présents et de faciliter le recrutement d'autres professeurs diplômés.
- Investir dans du matériel de musique et des instruments qui pourront être prêtés ou loués à prix modique aux élèves, ou servir pour les nouvelles pratiques collectives et classe découverte.
- Maintenir des prix d'inscription raisonnables, appliquer des tarifs selon le quotient familial, augmenter la réduction pour un deuxième enfant inscrit. Les habitants de La Tour du Pin auront une grille spécifique de tarifs.

## Ce qui changera et ce qui ne changera pas :

- Vous retrouverez à la rentrée vos professeurs Elodie, Françoise, Ingrid, Benoît, Sylvain, Yannick.
- Un nouveau professeur, Alain, nous rejoindra. Il aura en charge des cours de Formation Musicale, Eveil, Classe-Découverte, Chorale ainsi qu'une nouvelle pratique collective « musique du monde ».
- D'autres professeurs nous rejoindront peut-être aussi, nous vous en informerons au plus vite.
- Le bureau reste le même pour l'instant (mais on compte sur vous pour nous rejoindre lors de la prochaine Assemblée Générale !)
- Ingrid deviendra la directrice de notre Ecole de Musique, elle aura en charge l'animation de l'équipe pédagogique, l'organisation des cours et sera votre interlocuteur privilégié.
- La plupart des cours d'instruments, toutes les pratiques collectives, les cours de Formation Musicale, les cours collectifs et les cours d'instruments des nouveaux élèves auront lieu à la Tour du Pin.
- Certains cours d'instruments individuels, pour certains instruments, et pour les « anciens » élèves pourront encore avoir lieu à St-André le Gaz
- Comme cette année, nous essaierons, dans la mesure du possible d'enchaîner des cours de pratiques collectives et de Formation Musicale, afin de limiter les déplacements



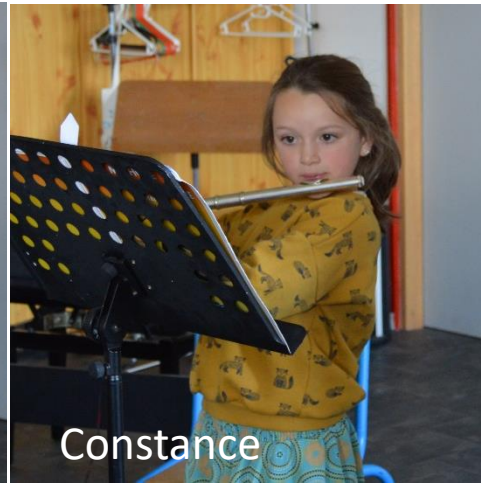


# LES AUDITIONS

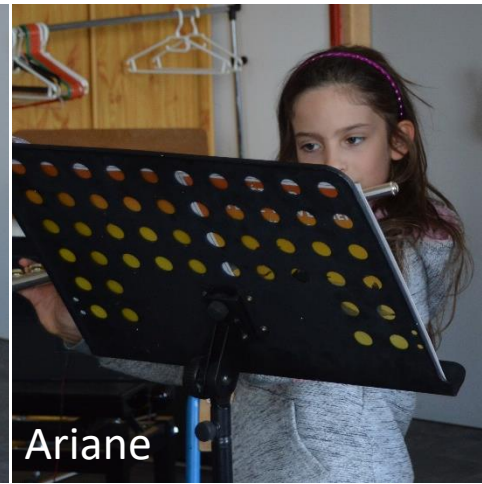
Cette année, nous continuons encore nos auditions en petit format, même si le Covid régresse ce printemps. Voici ci-dessous les photos de la « p'tite audition » des débutants, de l'audition de piano et de celle de batterie (9, 13 et 15 avril).



Margaux



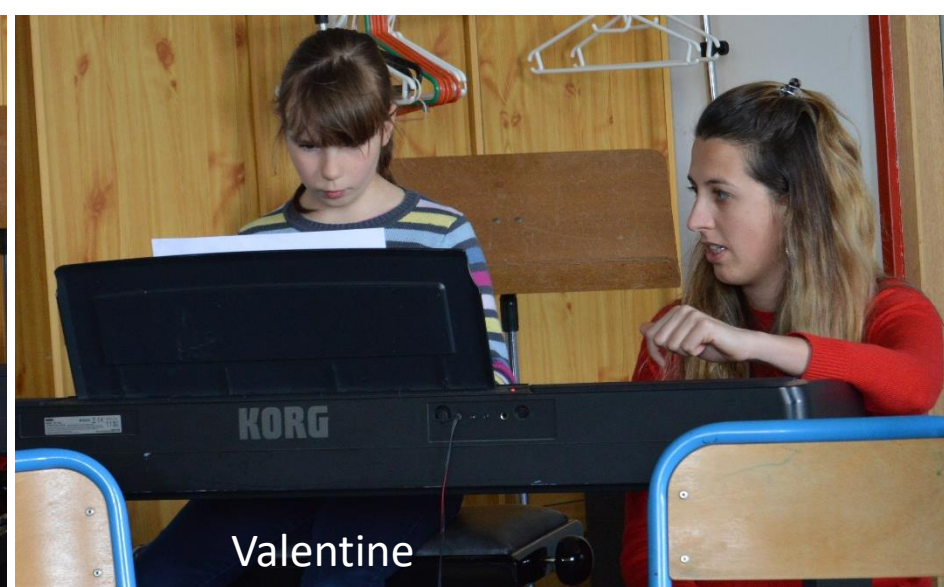
Constance



Ariane



Adèle



Valentine



Samuel et Nathan

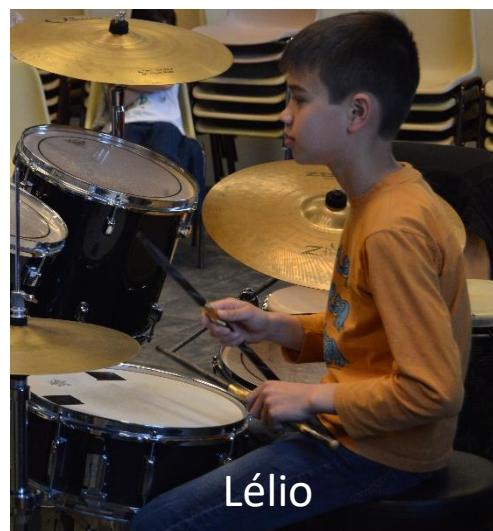








Guillaume et Tom



Lélio



Arsène



Léandre et Arthur



Laurick et Axel



Thomas

D'autres auditions auront lieu d'ici la fin de l'année, comme l'audition en plein air des flûtistes dans le jardin du Foyer-logement, un samedi fin juin ou début juillet.

Retenez aussi la date du vendredi 17 juin : nos amis de l'Orchestre d'Harmonie des Tisserands vous proposeront leur concert de la fête de la musique (sous le préau de l'Ecole Joliot-Curie) et le petit orchestre de l'EMA jouera aussi .





Benoît et la classe de batterie :  
Guillaume, Tom, Léandre, Laurick, Axel, Léo, Thomas et  
Arsène (manque Arthur sur la photo qui avait dû partir  
plus tôt)

## AU CENTRE DE LOISIRS

Benoît, notre professeur de batterie et percussions est intervenus deux jours au centre de loisirs de St-André le Gaz, dans le cadre d'une semaine sur le thème de la musique. Les 6-11 ans, répartis en deux groupes ont travaillé et appris quelques rythmes tandis que les plus petits sont venus à l'école de musique découvrir les différentes familles d'instruments et jouer eux-aussi avec des percussions. Une petite restitution a permis de montrer le travail accompli. Marie, jeune flûtiste de l'EMA a clos ce moment avec quelques airs de flûte.







## CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DES TISSERANDS

*Un message de Sylvain, chef de l'orchestre  
d'Harmonie et du petit orchestre de l'EMA :*

« Mesdames, messieurs,  
L'orchestre d'harmonie des Tisserands est  
heureux d'inviter  
"les Echos du Viviers", ensemble de  
trompes de chasse  
avec qui il va partager son concert  
le dimanche 15 Mai 2022, à 16h  
en l'église des Abrets.  
Entrée libre! »



## RE-INSCRIPTIONS

**Pour tous les élèves actuels de l'Ecole de Musique, des réinscriptions auront lieu le samedi 21 mai de 9h à 12h dans la salle de musique à St-André le Gaz.**

**Nous sommes en train de construire l'emploi du temps des cours collectifs (FM et pratiques collectives) et nous vous le communiquerons avant le 21 mai. Nous saurons aussi avant cette date les jours de présence des différents professeurs.**

**Se réinscrire dès ce mois de mai vous permettra d'avoir plus le choix de l'horaire du cours, et nous permettra de trouver les solutions les plus adéquates pour les familles qui ont plusieurs enfants dans des cours différents. Elle vous garantit aussi votre place l'année prochaine (il y aura peut-être une demande forte sur certains instruments).**